

RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE (RACEE 2.0)



1^{er} RAPPORT D'ACTIVITE DU RACEE 2.0 PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2025

Par Unité de Coordination du Réseau-RACEE 2.0



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



SOMMAIRE

	Pages
Acronymes	
Information sur le financement	
Liste des tableaux et figures	
INTRODUCTION – RESUME	
I. DESCRIPTION ET DONNEES DE BASE DU RACEE 2.0	
I.1 Fiche du projet (Tableau)	
I.2 Composante du réseau	
I.3 Organes de gouvernance du RACEE 2.0	
- Comité de pilotage	
- Unité de coordination du RACEE 2.0	
I.4 Objectifs du RACEE 2.0	
I.5 Cadre de résultat	
I.6 Résultats attendus du RACEE 2.0	
II. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2025 DU RACEE 2.0	
II.1. Présentation du plan de travail et budget annuel 2025 (PTBA)	
II.2. Objectifs du plan de travail annuel	
II.3. Synthèse des objectifs par activités	
III. PROGRES DES ACTIVITES AU 30 JUIN 2025	
III.1 Composante 1. Renforcement de l'offre de formation du RACEE	
III.2 Composante 2. Fourniture d'un service de conseil de qualité (en RH)	
III.3 Composante 3. Amélioration de la gestion du RACEE (animation du réseau)	
III.4 Composante 4. Appui du RACEE à la formation prioritaire	
III.5 Difficultés rencontrées sur la période des activités	
IV. PERFORMANCE DE PASSATION DES MARCHÉS	
IV.1 Etat initial des acquisitions	
IV.2 Activités prévue en 2025 selon PTBA validé	
IV.3 Mise en œuvre plan de passation des marchés (PPM)	
IV.4 Autres activités réalisées	
IV.5 Acquisition du projet au démarrage : Application archivage	
V. PERFORMANCES FINANCIERES DU RACEE 2.0	
V.1 Premier appel de fonds du RACEE 2.0	
V.2 Situation des engagements au 30 juin 2025	
V.3 Factures en instance de paiement/Honoraires	
V.4 Situation des décaissements au 30 juin 25	
VI. PERFORMANCE DES PARTIES PRENANTES AU RACEE 2.0	
VI.1 Performances des CdEs	
VI.2 Performances des SdEs	
CONCLUSION	
ANNEXES	
Annexe 1 : Synthèse des demandes de formation traitées	
Annexe 2 : Résolutions du premier Comité de pilotage du RACEE 2.0	
Annexe 3 :	
Annexe 4 :	
Annexe 5 :	

ACRONYMES

AFUR	African Forum for Utility Regulation
ACBF	African Capacity Building Foundation
ATC	Aswan Training Center (Egypt)
ASEA	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique
AfDB	African Development Bank
ANCEE	African Network of Centers of Excellence in Electricity
APUA	Association of Power Utilities of Africa
AT	Assistance technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BT	Basse tension
CdE	Centre d'Excellence
COPIL	Comité de Pilotage
Cojo	Commission d'ouverture et de jugement des offres
CdC	Cahier des charges
CdF	Centre de Formation
CEREEC	Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, de la CEDEAO
CoE	Center of Excellence
COMELEC	Comité Maghrébin de l'Électricité
CME	Centre des Métiers de l'Électricité (Côte d'Ivoire)
CSTE	Centre des Sciences et Techniques en Électricité (ONEE-Maroc)
DD	Development Durable
EAL	Eskom Academy of Learning
EAPP	East Africa Power Pool
EADI	African Development Institute
ECOWAS	Economic Community of West African States
ECREEE	ECOWAS Center for Renewable Energy and Energy Efficiency
ESIE	Ecole Supérieure Interafriqueaine de l'Électricité
EEHC	Egyptian Electricity Holding Company
EnR	Energies Rénouvelables
EE	Efficacité Énergétique
KGTC	Kengen Geothermal Training Centre (Kengen-Kenya)
SS	Sonelgaz-services (Groupe SONEGAZ-Algérie)
KGRTC	Kafue Gorge Regional Training Centre (ZESCO-Zambie)
KENGEN	Kenya Electricity Generating Company
NAPTIN	National Power Training Institute of Nigeria (Nigeria)
RACEE	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (2 ^{ème} phase)
2.0	
SdE	Société d'Électricité
UdC	Unité de Coordination du RACEE
UA	Union Africaine
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PPM	Plan de passation des marchés
STEG	Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz
VRA	Volta River Authority

Tableau 1. INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT DU RACEE 2.0

Numéro du projet	Don FAD/BAD: Protocole d'Accord N° : 2100155043848 PROJECT ID : P-Z1-KF0-061
Montant et type de financement	BAD : Don 7 110 000 UA (8 603 100 euros)
Titre du projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité, 2 ^{ème} phase (RACEE 2.0)
Nom de l'organisation	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)
Composantes du projet	1. Renforcement de l'offre de formation du RACEE 2. Prestation de services-conseils de qualité 3. Coordination du réseau 4. Soutien du RACEE à la formation prioritaire
Date de signature de la convention de financement	21 février 2025
Date limite d'utilisation des fonds	30 Juin 2030
Total versé sur le compte spécial	Fonds BAD : Néant
Reste à verser sur le compte spécial	Fonds BAD : 4 464 454 UA (5 401 989 €)

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

INTRODUCTION

Le suivi continu de l'exécution des projets et l'établissement et soumission de rapports périodiques est essentiel pour assurer une bonne gestion de projet tout en assurant l'obtention de résultats probants.

C'est dans ce contexte qu'est élaboré ce premier rapport d'activité du RACEE 2.0 couvrant la période de janvier 2025, date de démarrage de la seconde phase du projet, au 30 juin 2025.

Le rapport constitue un outil à l'attention de l'équipe de projet mais aussi à l'ensemble des membres de son Comité de pilotage pour leur permettre de suivre périodiquement les progrès réalisés vers l'objectif de développement, tel que mesurés par les indicateurs du cadre logique axé sur les résultats (CLAR), et leurs jalons critiques établis lors de la planification annuelle.

Le rapport a également pour but d'identifier et de mettre en évidence les principaux risques et défis auxquels fait face la mise en œuvre du projet. En ce sens, il est avant tout un outil interne de gestion de projet.

En cette année 2025 constituant l'année de démarrage du projet RACEE 2.0, il est important de rappeler les principaux objectifs du projet et d'identifier les indicateurs mesurables dont l'exécution du projet permet d'en apprécier à chaque étape, le progrès enregistré.

Le présent document s'inspire donc de la démarche adoptée par le RACEE lors de sa 1ère phase mais aussi du modèle de rapport d'exécution trimestriel de la BAD. Dans cette première version, le rapport se compose de six parties principales précédées d'une introduction et d'un résumé exécutif et clôturé par une conclusion et les annexes comme suit :

- Introduction et Résumé exécutif
- Partie 1 : Description et données de base RACEE 2.0 et respect des clauses
- Partie 2 : Plan de travail et Budget annuel 2025 du RACEE 2.0
- Partie 3 : Progrès des activités au 30 juin 2025 du RACEE 2.0
- Partie 4 : Performance de passation des marchés
- Partie 5 : Performance financière du RACEE 2.0
- Partie 6 : Performances des parties prenantes au projet
- Conclusion
- Annexes

RESUME :

Le RACEE 2.0 soutenu par un Don de la Banque Africaine de Développement (BAD) prévoit qu'une partie de ces dons soit utilisée à son activité phare qu'est la formation pour la subvention des formations au bénéfice du personnel du secteur électrique africain. Le projet prévoit également le renforcement des capacités des Centres de formation et leur mise à niveau à travers l'acquisition d'équipement didactique et la réalisation d'études de faisabilité au profit des sociétés d'électricité d'Afrique. De nouvelles prestations de conseil et d'assistance technique sont également prévues au titre du RACEE 2.0 à travers le recours à un panier d'experts à constituer et issu du réseau mais aussi à travers le recours à de l'expertise externe émanant des partenariats développés par l'ASEA.

Ce premier rapport d'activité porte sur la période allant du 1^{er} janvier, date de démarrage du projet RACEE 2.0, au 30 Juin 2025 et retrace l'ensemble des activités menées par le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité à travers son unité de coordination dont l'effectif est appelé à être renforcé dès le mois de septembre 2025.

Les activités du RACEE 2.0 au titre de la période examinée se sont essentiellement focalisées sur les dispositions prises assurant le bon démarrage du projet.

C'est ainsi que dès l'approbation du projet par le Comité de direction de la BAD en décembre 24, l'équipe en place de l'UDC s'est attelée à identifier les principales activités du projet en déclinant les actions prioritaires devant être lancées en 2025 et notamment à partir de la signature du protocole d'agrément intervenu le 21 février 2025.

La chronologie des activités ayant caractérisé la période du rapport se décline comme suit :

Phase préliminaire (décembre 2024) :

- 12 décembre 24 : Passage et approbation du projet par la BAD
- Mise à jour du Manuel des procédures et introduction auprès la BAD d'une demande d'ANO le 3 décembre 24

Janvier 2025 :

- démarrage effectif du projet avec une équipe opérationnelle restreinte
- élaboration du projet de budget de 2025 (PTBA 2025)
- mise à jour du plan de financement sans l'apport initialement prévu de Power Africa

Février 2025 :

- élaboration plan d'action et plan de passation des marchés (PPM), exercice 2025
- le 21/02/25 : signature et entrée en vigueur du protocole d'agrément avec la BAD pour un don de 7 110 000 UA (8 603 100 euros).
- mise en place d'un plan de travail UDC en prévision du séminaire de lancement

Mars 2025 :

- actualisation PTBA 2025, identification actions concernées par l'appel de fonds BAD
- avancement des travaux en prévision du 1^{er} Copil du RACEE 2.0

Avril 2025 :

- préparation logistique et des présentations inscrites au programme du lancement
- les 14 et 15/04/25 : déroulement du séminaire de lancement (Bureau du comité exécutif de l'ASEA, 1^{er} Copil du RACEE 2.0 et Forum des DRH des SdEs)
- le 16/04/25, tenue d'une réunion de coordination avec la BAD sur les dispositions à urgentes à prendre à ce stade de démarrage (demande ANO pour AGPM et PTBA 25)

- mise en place d'un nouveau dispositif pour l'affectation des formations : procédure, critères de sélection, seuils du chiffre d'affaires par Centre d'excellence et par année.
- Le 29/04/25, tenue de la 1^{ère} réunion du Comité de Jugement des Offres de l'ASEA dédiée à la formation (COJO)

Mai 2025 :

- Obtention de non objection de la BAD sur l'AGPM et le PPM 2025
- Etablissement des TdRs pour l'acquisition d'un logiciel de comptabilité
- Obtention de l'ANO BAD sur le PTBA 2025 du RACEE 2.0
- Traitement des demandes de formation selon les nouveaux critères d'évaluation
- Tenue de trois (03) COJO pour la validation, évaluations et affectation des offres
- Diffusion d'une note circulaire aux CdEs portant démarche de traitement et d'évaluation des offres de formation et des premiers résultats d'affectation
- Diffusion aux CdEs du projet de contrat cadre pour avis et signature (17 mai 25)
- Signature de l'avenant n°6 de l'AFD permettant de solder les derniers paiements
- Signature d'un avenant à un contrat de formation entre ENERCA (Centrafrique) et CME

Juin 2025 :

- Mise en place des 1ers contrats de formation et mise en œuvre de la 1^{ère} action de formation au titre du RACEE 2.0
- Démarches pour l'ouverture du compte spécial et introduction de l'appel de fonds auprès de la BAD (13 juin 25)
- Relances de la BAD sur les différents dossiers en instance de traitement
- Traitement des nouvelles demandes de formation arrivées au niveau de l'UDC
- Tenue d'une 4^{ème} COJO pour l'affectation des formations, l'acquisition de logiciel comptabilité et l'audit des comptes de l'exercice 24

I. DESCRIPTION ET DONNEES DE BASE DU RACEE 2.0

I.1 Fiche du projet

Tableau 2. Fiche du projet

Nom du Projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE 2.0)		
Référence de la convention	Don FAD/BAD : 2100155043848		
Pays	Côte d'Ivoire		
Secteur	Renforcement des capacités dans le secteur électrique africain		
Agence d'Exécution	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)		
Responsable du projet	MITICHE Reda El Hadi, directeur par intérim		
Objectif de développement	Améliorer la performance du secteur africain de l'électricité et intensifier les échanges régionaux en renforçant les compétences techniques et managériales des sociétés d'électricité à tous les échelons.		
Composantes du Projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de l'offre de formation du RACEE 2.0 2. Fourniture d'un service de conseil de qualité 3. Amélioration de la gestion du RACEE 2.0 4. Appui du RACEE 2.0 à la formation prioritaire 		
Date limite pour la soumission du rapport		Août 2025	
Date réelle de remise du rapport		Août 2025	
Délai de décaissement initial		Août 2025	
Délai de décaissement révisé		Août 2025	
Source de financement	Devises (€)	Décaissé au 30 Juin 2025 (€)	En (%)
Montant du Don FAD	8,600 189	Néant	0
TOTAL	8,600 189	Néant	0

Décaissements BAD sur le projet par catégorie de dépenses :

Catégories	Budget Devises (€)	Décaissé au 30 Juin 2025 (€)	Décaissé à ce jour (%)
Fonctionnement	6 790 213	0	
Services	989 200	0	
Biens	490 000	0	
Divers (Imprévus)	330 777	0	
TOTAL	8,600 189	0	0%

I.2 Composante du réseau :

Le réseau composé de 10 CdEs s'est constitué durant la première phase du RACEE, les centres faisant partie du réseau sont repris ci-après par date d'adhésion :

Tableau 3. Constitution du réseau

Signature des MoU par les centres d'excellence (CdE)		
N°	CdE	Date de signature
1	L'IFEG	04 mai 2016
2	KGRTC	01 juin 2016
3	Le CSTE	05 septembre 2016
4	ESKOM	24 mars 2017
5	NAPTIN	30 juin 2017
6	KENGEN	07 juillet 2017
7	EEHC	17 août 2017
8	CME	31 octobre 2017
9	STEG	08 juillet 2019
10	VRA	11 décembre 2019

Le réseau a connu le retour effectif du centre d'excellence de AEL aux activités de formation en ce début de l'année en cours.

Le réseau se caractérise par les données suivantes :

- Capacité de formation en h/j : 45 000 H/j
- Effectif des formateurs permanents : 266 formateurs
- Modules développés en mode e-learning : 185 modules
- Langues de formation : 4 langues
- Installations pédagogiques de haut niveau pouvant abriter tous les types de formation dans le domaine de l'électricité.

I.3 Organes de gouvernance du RACEE 2.0 :

a - Comité de pilotage :

L'orientation stratégique du projet est assurée par le comité de pilotage du projet, afin de garantir que le projet atteigne les résultats souhaités

Le Comité de Pilotage du Projet sera composé de : (i) le Directeur Général de l'ASEA – Président ; (ii) un représentant des pools énergétiques (membre rotatif/24 mois) qui sera co-président ; (iii) les chefs des centres d'excellence-membres participants ; (iv) Directeur du programme RACEE ; (v) deux représentants des sociétés d'électricité ; (vi) les représentants des donateurs en tant qu'observateurs ; et (vii) un représentant du Directeur des Infrastructures et de l'Energie de la Commission de l'Union Africaine en qualité d'observateur.

Le comité de pilotage :

- i) Examine les activités et le rapport annuel ;

- ii) examine et suivre le cadre de résultats ;
- iii) approuve et élaborer un plan de travail semestriel comprenant un calendrier de formation et des activités de mobilisation de ressources ;
- iv) établit le cadre, la planification et le suivi des études de faisabilité ;
- v) élabore et recommander des politiques du RACEE avec le secrétariat de l'ASEA ;
- vi) approuve les propositions au Comité exécutif de l'ASEA (par exemple, budget, allocation de quotas de formation/conception, réviser les priorités de formation du RACEE)
- vii) approuve les contributions d'équipement proposées par les COE dans le cadre de la portée de la composante 1 du RACEE 2.0.

b - L'unité de Coordination renforcée du RACEE 2.0

L'unité de Coordination reste l'organe opérationnel d'animation, d'information et de promotion du RACEE. L'UDC existe déjà depuis la mise en œuvre de la Phase I. Une structure renforcée de cette unité transformée en une unité permanente au sein de la structure organisationnelle de l'ASEA, mettra en œuvre et gérera le RACEE 2.0 sous l'autorité du directeur général de l'ASEA ;

L'UDC dirigée par le directeur du RACEE sera composée du personnel supplémentaire suivant :

- (i) un expert en responsabilité de gestion financière,
- (ii) un expert commercial et marketing,
- (iii) un expert en approvisionnement,
- (iv) deux spécialistes RH/formation,
- (v) un expert en communication et informatique, et
- (vi) un assistant administratif.

L'UDC peut être appuyée par du personnel externe ad hoc, des détachements et des consultants, selon les besoins ;

Les principales responsabilités de l'unité de coordination sont de concevoir et mettre en œuvre les stratégies de formation, de partenariat technique et financier et d'autres stratégies approuvées par le Comité de pilotage ;

Le RACEE 2.0 a pour mission aussi de préparer les programmes d'activités, établir les budgets correspondants et les exécuter ;

I.4 objectifs du RACEE 2.0

A travers le RACEE2.0, les principales réalisations attendues du projet consistent à :

- Accroître l'accès à des formations adaptées aux besoins locaux
- Améliorer la parité Hommes-Femmes dans le secteur.
- Rendre le secteur plus attrayant pour les investisseurs ;
- Améliorer la qualité de l'approvisionnement et des services d'électricité ;

I.5 cadre de résultats de performance :

Le cadre logique de performance du projet se décline à travers les objectifs stratégiques du projet repris ci-après :

- Former plus de 9 000 acteurs et personnels du secteur électrique sur la période du projet ;
- L'amélioration des performances des sociétés d'électricité et leur viabilité financière, grâce à une capacité accrue d'exploitation et d'entretien de leurs infrastructures ;
- L'Appui aux sociétés d'électricité dans l'amélioration de leurs capacités à traiter les questions transverses telles que le changement climatique et l'intégration d'une perspective sur le genre ;
- L'accompagnement des sociétés d'électricité à mettre en œuvre et exploiter de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes, promouvoir l'intégration régionale et attirer la participation du secteur privé.

I.6 Résultats attendus du projet : objectifs physiques du projet

- ✓ 12 CdE labellisées et régulièrement auditées, ils ont bénéficié d'actions de diagnostic, de conseil et de renforcement des équipements ;
- ✓ 57 SdEs ont bénéficié d'un diagnostic RH ;
- ✓ 75 % d'entre elles (SdEs) disposent d'un plan de formation du personnel grâce au soutien du RACEE ;
- ✓ 25 SdEs ont bénéficié d'un accompagnement sur les questions de genre ;
- ✓ 55 000 hommes/jour de formation dispensée au sein des SdEs (et 9 000 personnes formées) ;
- ✓ 60 % des subventions de formation attribuées à des thématiques et cibles prioritaires (transition énergétique et renouvelable, réseaux intelligents, formation des femmes) ;
- ✓ 82 % des subventions attribuées à des SdE en transition ;
- ✓ Disponibilité d'une plateforme d'apprentissage en ligne proposant 50 modules de formations standardisées ;
- ✓ Modèle économique pérenne : basé sur la revente rémunérée d'expertise spécialisée sur des aspects techniques, organisationnels, financiers ou RH ;
- ✓ 70 Missions d'accompagnement en Conseil et Assistance technique (prestations payantes) effectuées auprès des sociétés d'électricité ;

I. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2025 DU RACEE 2.0

II.1 Présentation du plan de travail et budget annuel 2025 (PTBA)

Le PTBA 2025 a fait l'objet de présentation lors du 1^{er} copil tenu le 16 avril 25 et obtenu l'ANO de la BAD en mai 25. Il tient compte de la structure retenue pour la phase 2A, et d'un plan de financement mettant à contribution le don de la BAD, l'apport des Sociétés d'électricité (SdE) et la contribution de l'ASEA.

C'est ainsi que l'année 2025 devait connaître un décaissement prévisionnel de 1,7 million d'euros sur les ressources de la BAD, une contribution de 0,24 million d'euro de l'ASEA et 1 million d'euros au titre des contributions des Sociétés d'électricité (SdEs).

Les décaissements prévus en 2025 concernent en premier lieu les activités de formation, l'installation et le fonctionnement de l'UDC, l'organisation de deux Comités de Pilotage (Copils) et la préparation du cycle de formation sur le changement climatique.

Budget 2025 par source de financement et par catégorie de dépenses :

PTBA 2025 PAR SOURCE DE FINANCEMENT		BAD	ASEA	SdEs	Total 25
Fonctionnement (F)					
- dont formation (F.F)		1 370 050	-	961 950	2 332 000
- dont personnel (F.P)		203 905	35 712	-	407 811
- autres fonctionnements (Copils, workshops, diagnostics, ...)		36 400	190 926	-	227 326
Services (S)		33 200	-	-	33 200
Biens(B)		10 000	3 200	-	13 200
Sous Total		1 653 555	229 838	961 950	2 845 343
Imprévu (I)	4%	66 142	9 194	38 478	113 814
TOTAL (T)		1 719 698	239 032	1 000 428	2 959 157

Budget 2025 par composantes du projet :

Répartition Budget 2025 par composantes		Année 1
Composante 1		16 200
Composante 2		10 000
Composante 3		487 143
Composante 4		2 332 000
Sous total		2 845 343
Iprévu		113 814
Total projet		2 959 157

II.2 Objectifs du plan de travail 2025

- **Objectif général annuel** : l'objectif général de la première année du projet est de mettre en place une équipe renforcée et opérationnelle qui devra s'activer à lancer les premières actions de formation selon le principe adopté d'une consultation ouverte à l'ensemble des CdEs tout en préparant l'élaboration des TdR des plans d'actions relatifs aux différents cycles prévus au titre du projet (management, genre, changement climatique)

- **Objectifs spécifiques annuels** : en termes d'objectifs spécifiques, il est prévu durant la 1ère année du projet compte tenu du décalage enregistré dans le lancement officiel du projet, de pouvoir former un effectif de 1 500 personnes dont 30% de femmes et un volume de formation correspondant de 7 000 h/J. A ce titre, les sociétés en transition devront être priorisées tout en mettant l'accent sur les thèmes relevant des domaines des énergies renouvelables, de la transition énergétique, le changement climatique, la digitalisation et le e-learning.

II.3 Synthèse des objectifs de 2025

Activités 2025	Réalisations au 30 juin 25
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du Directeur du RACEE, d'un expert spécialisé en communication et media, d'un expert en gestion administrative, financière et comptable et de deux spécialistes en RH/formation et d'un assistant projet - Organisation et tenue de deux comités de pilotage - Organisation d'un événement RACEE (séminaire de lancement officiel du projet) - Constitution du vivier d'experts - Redéfinition du cadre de gouvernance et de service de l'UDC - Révision des critères de labellisation - Réalisation d'un volume de formation de 7 000 h/j 	<ul style="list-style-type: none"> - processus de recrutement en cours pour le renforcement de l'équipe - organisation d'un 1^{er} Copil en avril 25 - organisation du séminaire de lancement en avril 25 - processus de mise en œuvre des formations entamée à travers : <ul style="list-style-type: none"> 1. signature des contrats-cadres avec les CdEs et les SdEs 2. établissement des lettres de crédit pour les formations convenues 3. début de réalisation des formations en juin 25 4. début de réception et d'émission des factures

III. PROGRES DES ACTIVITES AU 30 JUIN 2025

Rappel :

Le RACEE 2.0 s'appuie sur le retour d'expérience de la 1^{ère} phase, ses différents rapports intermédiaires et du rapport d'achèvement du projet. Les changements dans la conception du projet porte essentiellement sur les composantes suivantes :

- a) le soutien à la nouvelle fonction RH à travers le conseil et l'assistance (composante 2),
- b) la numérisation, la mise en réseau (composante 3), l'expansion de la plateforme d'apprentissage en ligne, ainsi que l'intégration des plateformes d'apprentissage des partenaires,
- c) le soutien et contrôle de la qualité pour les centres d'excellence (composante 1), et
- d) amélioration de l'efficacité du réseau (composante 3), y compris la révision du manuel de procédures opérationnelles, l'ajout de personnel notamment pour renforcer l'interaction en ligne ainsi que l'amélioration de la capacité du réseau pour mesurer et suivre l'impact réalisé

Les composantes du projet :

L'ensemble des activités de mise en œuvre du RACEE 2.0 se décline autour de quatre composantes et sous composantes ci-après :

III.1 Composante 1 : Renforcement de l'offre de formation du RACEE

Cette composante vise à élargir et à améliorer le RACEE en renforçant les centres d'excellence existants et en augmentant le nombre de centres de formation dans le réseau, avec quatre sous composantes :

Sous-composante 1.1 (Label du centre d'excellence du RACEE) : Uniformiser les critères d'obtention et de maintien du statut de Centre d'excellence,

Sous-composante 1.2 (Renforcement des centres d'excellence) : Améliorer les performances des centres d'excellence

Sous-composante 1.3 (Renforcement des centres de formation non labellisés) : Renforcer les centres de formation vers la classification d'un COE. Il est prévu d'augmenter le nombre de centres d'excellence de 10 à 12.

Sous-composante 1.4 (Développement d'une offre de formation en ligne) : Déployer gérer une plateforme e-learning. Développer des modules de formation innovants (transition énergétique, genre, RH)

Au titre de la composante 1, les activités réalisées durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 sont reprises ci-après :

N	Activités	Situation	Actions suivantes
1.1	Uniformiser les critères d'obtention et de maintien du statut de Centre d'excellence,	Néant	
1.2	Améliorer les performances des centres d'excellence	Néant	
1.3	Renforcer les centres de formation vers la classification d'un CoE. Il est prévu d'augmenter le nombre de centres d'excellence de 10 à 12 au cours de la prochaine phase	Révision des critères de labélisation	Sélection d'un consultant individuel
1.4	Déployer gérer une plateforme e-learning. Développer des modules de formation innovants (transition énergétique, genre, RH)	Prise de contact et démonstration avec un prestataire pour une souscription annuelle à la plateforme e-learning.	Programmer un test pilote avec le prestataire et un CdE sur la plateforme en identifiant un module compatible avec la solution.

III.2 Composante 2 : Fourniture d'un conseil de qualité

Cette composante vise à positionner le RACEE comme un **partenaire/conseil expert** des sociétés d'électricité sur toutes les questions relatives à la formation, le conseil et l'assistance technique.

Sous-composante 2.1 (Développement des Services de conseils pour la Ressources Humaine) :

Accompagner les sociétés dans l'amélioration de leur fonction ressources humaines, évaluer les besoins de formation des sociétés et définir leurs plans de formation.

Sous-composante 2.2 (Soutien spécialisé aux ressources humaines) : Répondre aux besoins complexes des sociétés en mobilisant un pool de formateurs et d'experts de haut niveau, dans des domaines de pointe.

Sous-composante 2.3 (Gestion et développement des capacités axées sur le genre) : Mettre en place des cycles de formation dédiés à la promotion des femmes et aux questions liées au genre.

Sous-composante 2.4 (Développement des capacités en matière de changement climatique) :

Élaborer et mettre en œuvre des formations sur les aspects du changement climatique et de croissance verte ; Conception d'infrastructures énergétiques résilientes au changement climatique ; Évaluation et surveillance de la décarbonisation et des émissions dans le secteur de l'énergie, y compris les audits énergétiques, l'évaluation et le suivi de l'empreinte carbone, l'élaboration de plans d'élimination et de compensation des émissions pour les projets d'investissement dans l'énergie et l'électricité.

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités réalisées de janvier au 30 juin 2025.

N	Activités	Situation	Actions suivantes
2.1	Accompagner les sociétés dans l'amélioration de leur fonction ressources humaines, évaluer les besoins de formation des sociétés et définir leurs plans de formation.	Néant	Actions prévues pour 2026
2.2	Répondre aux besoins complexes des sociétés en mobilisant un pool de formateurs et d'experts de haut niveau, dans des domaines de pointe.	Néant	Actions prévues pour 2026
2.3	Mettre en place des cycles de formation dédiés à la promotion des femmes et aux questions liées au genre.	Néant	Actions prévues pour 2026
2.4	Élaborer et mettre en œuvre des formations sur les aspects du changement climatique et de croissance verte ; Conception d'infrastructures énergétiques résilientes au changement climatique	Néant	Actions prévues pour 2026

III.3 Composante 3 : Coordination du RACEE

Cette composante vise à positionner le RACEE comme un leader dans le domaine de la formation des ressources Humaines.

Sous-composante 3.1 : Renforcement et mise en place de l'Unité de coordination

Sous-composante 3.2 : Redéfinition du cadre de gouvernance du RACEE

Sous-composante 3.3 : Renforcement du volet communication

Sous-composante 3.4: Établissement de partenariats techniques et financiers.

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de formation réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2025.

N	Activités	Situation	Actions suivantes
3.1	Renforcement et mise en place de l'Unité de coordination	Mise en place d'un contrat ASEA/ Africsearch pour appel à candidature pour le Recrutement -d'un spécialiste en communication, d'un expert en gestion financière et comptable, de deux spécialistes en RH/formation, d'un assistant projet et d'un directeur du RACEE.	En attente des résultats de Africsearch, approuvé par l'ASEA, de la validation de la liste restreinte par la BAD et la signature des contrats de consultation entre les experts retenus et l'ASEA
3.2	Redéfinition du cadre de gouvernance du RACEE	Organisation du séminaire de lancement officiel du RACEE 2.0, tenue du premier comité de pilotage du RACEE 2.0 et d'une première réunion de suivi avec la BAD	- Prochain Copil prévue en fin novembre 25 abrité par le CSTE (Maroc) - Mission de supervision de la BAD prévue en octobre 25 à Abidjan
3.3	Renforcement du volet communication	Néant	Abonnement du RACEE sur les plateformes numériques dédiées à la formation. Actualisation du catalogue de formation 2026-2028
3.4	Établissement de partenariats techniques et financiers	Accord de partenariat avec le WAPP	Discussions en cours pour l'élaboration d'un plan d'action annuel

III.4 Composante 4 : Appui du RACEE à la formation prioritaire

Cette composante vise à octroyer des subventions de formation fondées sur des critères prioritaires, en mettant l'accent sur le genre, le climat et l'intégration des énergies renouvelables.

Un objectif de 55 000 jours-hommes de formation a été fixé pour cette phase du programme. La formation offerte par les centres d'excellence doit avoir un impact significatif sur les services publics et doit contribuer de manière significative à leur transformation vers le genre, la transition énergétique juste, les énergies propres et renouvelables et l'efficacité, l'intégration des énergies renouvelables, les TIC, la numérisation, le big data, l'analyse des données, les réseaux intelligents, l'impact environnemental et social et la gestion, l'élaboration de PPP à l'appui de l'investissement dans les infrastructures.

III.4.1 Les activités de formation réalisées au 30 juin 2025

A partir du lancement officiel du RACEE 2.0 et suite à la nouvelle orientation consistant à ouvrir la compétition pour les offres de formation à l'ensemble des CdEs

indépendamment de la langue de formation et de la situation géographique du CdE, l'unité de coordination du RACEE a travaillé sur les nouvelles dispositions à mettre en place. La procédure de traitement et d'affectation des demandes de formations est désormais revue à l'effet de tenir compte de cette nouvelle mesure. Cette procédure a fait l'objet de validation suite à son passage en Commission de jugement des offres (COJO) de l'ASEA.

III.4.2 Synthèse d'analyse des offres de formation

- Sur la période du rapport de formation, l'UdC a enregistré les besoins en formation de 18 sociétés, pour **555** modules de formation avec **5 972** personnes à former.
- Aussi, suite à la tenue du séminaire de lancement officiel du RACEE 2.0 les 14 et 15 avril 2025, et aux orientations faites lors du 1^{er} Copil du RACEE 2.0 sur la nouvelle démarche à suivre dans le traitement des demandes de formation, l'UDC a pu traiter et présenter à la Commission d'évaluation et de sélection des offres (COJO) les conclusions de ses travaux.
- Sur l'ensemble des demandes traitées, la COJO a pu valider les propositions d'affectation de **443** modules bénéficiant à **3 244** personnes représentant **16 584 h/jrs** de formation repris dans le tableau ci-dessous :
- Il y a lieu de noter que sur les 18 SdEs dont les demandes ont fait l'objet de traitement, six (06) SdEs ont donné accord pour la mise en œuvre des formations et signé les contrats-cadre correspondants, repris dans le tableau ci-après.

N	SOCIETES / PAYS	CdEs retenus	Nbre de thèmes affectés	Nbre de pers. à former	Nbre de h/j	Montant du contrat/LC avec les CdEs (en Euros)	Subvention RACEE 2.0 (en Euros)
1	ENERCA (Afrique centrale)	CME/CIE	6	70	350	27 000	20 250
2	NIGELEC (NIGER)	CFPK/STEG	14	225	1150	58 500	43 050
		CME/CIE	4	80	400	12 000	8 400
		CSTE/ONEE	5	53	80	12 250	8 365
3	EGENCO (MALAWI)	KGRTC	10	15	75	20 025	10 013
		NAPTIN	1	4	20	4 080	2 040
		VRA ACADEMY	10	30	300	57 000	39 520
4	EEC (ESWATINI)	KGRTC	11	84	400	54 355	28 513
		NAPTIN	10	49	240	33 690	18 069
		EEHC	1	3	15	3 810	1 905
		VRA ACADEMY	2	17	85	6 000	3 500
5	ESCOM (MALAWI)	KGRTC	20	128	845	134 370	80 724
		NAPTIN	5	28	140	21 800	10 900
		EEHC	8	57	285	54 700	27 350
		VRA ACADEMY	6	32	160	40 000	26 500
6	CEB (TOGO)	CFPK/STEG	1	20	100	7000	3 500
		SONELGAZ-SERVICES	1	4	20	4 400	2 200
		CME/CIE	4	56	224	38 466	19 233
TOTAL			119	955	4 889	589 446	354 032

- 12 SdEs doivent encore confirmer les propositions d'offres de formation et signer les lettres de commandes correspondantes permettant la mise en œuvre des actions retenues.

- La mise en œuvre des premières actions de formations au titre du RACEE 2.0 a débuté en **juin 2025**, notamment pour les formations au bénéfice de la société ENERCA.

Ci-après le planning des formations selon les périodes convenues entre les CdEs et les six sociétés d'électricités ayant signé les engagements.

NB : Nous allons reprendre urgemment contact avec la Nigelec (Niger) pour engager les actions de formation afférentes au contrat signé avec elle.

III.4.3 Réalisation des formations au 30 juin 2025

SdE	Nbre de pers formés	Type de formation	h/j de formation	Observations
ENERCA	60	In-situ	300	Réalisée
EEC	19	1 présentiel (4) 1 in-situ. (15)	95	En cours
TOTAL	79		395	

Commentaire :

Depuis le lancement du RACEE 2.0 en janvier 2025, la mise en œuvre des premières actions de formation a débuté en juin 2025, les programmes de formation validés au titre du RACEE 2.0 sont en cours de mise en place en concertation entre les CdEs et les SdEs. A ce jour, le réseau a formé **79** personnes à travers sept (**07**) thèmes de formation dont 6 thèmes dispensés en *in-situ* et 1 thème en présentiel.

III.4.4 Tableau de Synthèse du résultat de traitement des demandes de formation

N	Sociétés	CdE	Nbre de thèmes	Nbre de pers	Nbre de h/J	Montant contrat/CdE en Euros	Montant contrat/SdE en Euros	Subvention RACEE en Euros
1	NIGELEC	CFPK/STEG	14	225	1150	58 500	60 045	43 050
		CME/CIE	4	80	400	12 000	12 360	8 400
		CSTE/ONEE	5	53	80	12 250	12 630	8 365
2	PAESC-COMORES	CFPK/STEG	11	95	475	42 600	44 428	24 320
		CSTE/ONEE	5	30	91	13 690	14 116	9 433

		SONELGAZ-SER.	3	50	250	12 245	12 857	6 123
3	ESCOM	KGRTC	20	128	845	134 370	139 735	80 724
		NAPTIN	5	28	140	21 800	22 890	10 900
		EEHC	8	57	285	54 700	57 435	27 350
		VRA ACADEMY	6	32	160	40 000	41 350	26 500
4	ZESCO	KGRTC	2	30	200	15 000	15 750	7 500
		NAPTIN	2	20	100	8 900	9 345	4 450
		EAL	2	20	50	3 795	3 925	2 498
		VRA ACADEMY	2	30	250	10 500	10 885	6 650
5	EGENCO	KGRTC	10	15	75	20 025	21 026	10 013
		NAPTIN	1	4	20	4 080	4 284	2 040
		VRA ACADEMY	10	30	300	57 000	58 748	39 520
6	NAWEC	KGRTC	4	22	160	24 345	25 562	12 173
		NAPTIN	15	106	530	96 250	99 634	62 409
		EEHC	1	4	20	6 000	6 180	4 200
		VRA ACADEMY	8	32	160	30 500	31 480	20 700
7	ZESA	KGRTC	2	5	25	6 675	7 009	3 338
		NAPTIN	6	82	500	29 120	30 501	15 310
		EEHC	7	26	118	9 440	9 912	4 720
		VRA ACADEMY	15	58	415	44 900	46 953	24 370
		EAL	2	20	82	7 387	7 756	3 694
8	EDG	CFPK/STEG	11	110	540	49 100	50 781	32 290
		SONELGAZ-SER.	2	14	70	20 340	21 040	13 338
		CME/CIE	5	160	600	34 416	35 777	20 808
9	EDM	KGRTC	4	80	500	25 000	26 250	12 500
		NAPTIN	7	140	700	34 650	36 383	17 325
		EEHC	5	100	500	30 000	31 500	15 000
		VRA ACADEMY	1	20	100	3 500	3 675	1 750
10	TCN	KGRTC	1	20	100	4 000	4 040	3 600
		NAPTIN	10	155	775	132 750	137 313	87 125
		VRA ACADEMY	1	10	50	11 500	11 845	8 050
11	EEC	KGRTC	11	84	400	54 355	56 939	28 513
		NAPTIN	10	49	240	33 690	35 252	18 069
		EEHC	1	3	15	3 810	4 001	1 905
		VRA ACADEMY	2	17	85	6 000	6 250	3 500
12	CEB	CFPK/STEG	1	20	100	14 000	14 700	7 000
		SONELGAZ-SER.	1	4	20	4 400	4 620	2 200
		CME/CIE	4	56	224	38 466	40 389	19 233
13	UEGCL	NAPTIN	6	38	190	25 160	25 895	17 808
		EEHC	1	15	75	6 000	6 060	5 400
		VRA ACADEMY	9	58	290	31 500	32 305	23 450
14	RNT	KGRTC	5	85	425	25 000	26 250	12 500
		NAPTIN	13	139	695	58 480	61 404	29 240
		EEHC	1	10	50	4 450	4 673	2 225
		VRA ACADEMY	3	65	325	10 500	11 025	5 250
15	KENGEN	KGRTC	9	180	900			
		NAPTIN	9	180	1000			
16	SEHC	EEHC	21	150	734	83 260	87 286	42 998

N	Sociétés	CdE	Nbre de thèmes	Nbre de pers	Nbre de h/J	Montant du contrat/CdE en Euros	Montant du contrat/SdE en Euros	Subvention RACEE en Euros
TOTAL			324	3 244	16 584	1 520 399	1 582 458	899 827

Commentaire sur le tableau de synthèse :

Le tableau de synthèse récapitule le traitement des demandes de formations effectué par l'unité de coordination du RACEE 2.0. depuis la tenue du séminaire de lancement et du 1^{er} Copil du projet en avril 2025.

Il tient compte des nouvelles orientations de la BAD en matière d'ouverture des consultations à l'ensemble des CdEs et d'affectation des formations selon des critères préalablement validés par la Commissions d'évaluation des offres de l'ASEA.

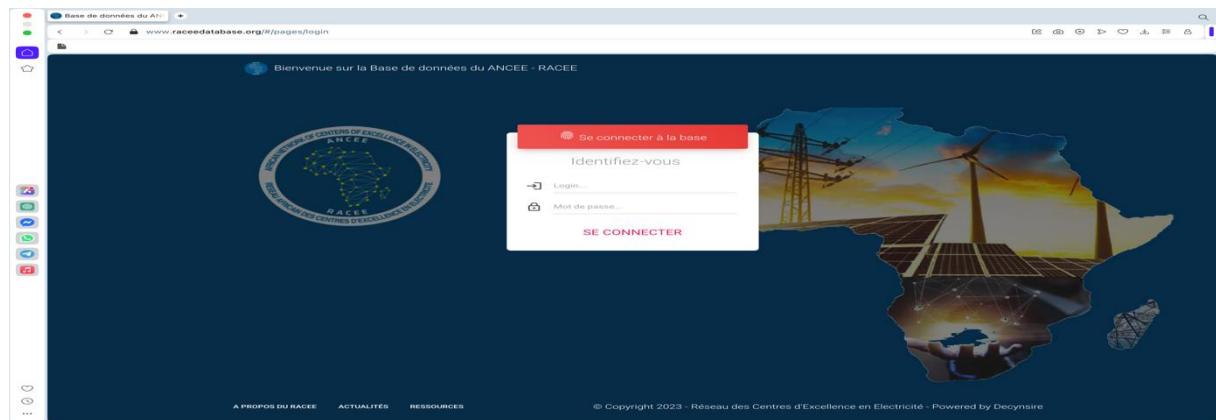
La synthèse fait ressortir des besoins importants qui ne peuvent se réaliser sur un seul exercice. Une grande partie de ce programme sera étalé sur l'année 2026 en attendant la réception de nouvelles demandes notamment de la part des sociétés n'ayant pas bénéficié de formation au titre du RACEE.

III.4.5 La base de données offres et demandes de formation

L'application base de données de formation RACEE opérationnel permet d'entrer d'intégrer toutes les demandes de formation validées par la COJO et les sociétés d'électricité.

Cela permet d'avoir un aperçu synoptique sur l'ensemble des formations réalisées à ce jour.

Aperçu de l'Application : Base de données RACEE



III.5 Difficultés rencontrées sur la période des activités

Suite au constat de la première phase du RACEE qui a connu certains défis tels que : i) les ressources humaines limitées de l'unité de coordination rendant l'exécution des tâches pénible ; ii) la nécessité d'améliorer l'évaluation qualitative des cours de formation et leur impact ; iii) les services publics ne sont pas suffisamment dotés pour évaluer correctement les besoins en formation ; iv) le manque de communication sur le mécanisme d'attribution des formations aux différents centres d'excellence ; v)

déficit en communication et marketing auprès des parties prenantes ; vi) le modèle économique actuel du projet ne garantit pas la durabilité ; vii) besoin d'un soutien technique accru de la part de l'ASEA ; viii) implication limitée des SdEs dans les organes décisionnels du RACEE.

Les concepteurs de la 2^{ème} phase du RACEE ont pris les mesures et dispositions adéquates et nécessaires pour en limiter l'impact négatif dans la gestion du projet et son suivi. Ces dispositions sont reprises ci-après :

- renforcement de l'équipe de l'UDC en personnes ressources dans la RH (deux experts), la finance comptabilité et la communication notamment,
- revue des critères d'excellence et dispositif prévu pour la mise à niveau des CdEs à travers un diagnostic neutre,
- accompagnement des SdEs pour une meilleure maîtrise du processus de training need assessment et l'élaboration des plans de formation
- introduction de la compétition et de plus de transparence dans l'affectation des formations,
- recours à l'innovation et au partenariat pour la diversification des prestations du RACEE dans les domaines de renforcement des capacités, de conseil et d'assistance technique aux SdEs.
- Introduction de nouvelles prestations payantes pour les SdEs renforçant à long terme la durabilité du RACEE
- implication plus forte du RACEE dans les groupes de travail dédiés à la RH et à la formation au sein du Comité scientifique de l'ASEA
- Ouverture de la composante du Copil aux représentants régionaux des SdEs à titre tournant

Néanmoins, au terme du 1^{er} semestre 2025 d'activité du projet, certains constats sont d'ores et déjà apparus :

- Retard dans la mise à disposition des fonds
- Difficultés dans le dimensionnement des besoins du projet dans le sens où la rédaction des termes de référence du projet n'englobe pas la totalité ou pas suffisamment les contours et spécificités techniques du bien ou service à acquérir
- Retard dans la signature des contrats-cades par certains CdEs
- Retard dans la signature des contrats-cadres par certains CdEs
- Procédures internes lentes au sein des SdEs pour valider les propositions d'offres de formation

Il reste entendu que tous ces aspects concourent à retarder la mise en œuvre des programmes assignés à l'UDC en particulier et au projet en général.

IV. PERFORMANCE DE PASSATION DES MARCHES

Cette partie vise à présenter le bilan des activités du 1^{er} semestre 2025 sous l'œil des procédures d'acquisitions, au titre du RACEE 2.0.

Rappel des dates marquantes pour le volet des acquisitions

- Date de signature de l'accord de financement incluant la politique d'approvisionnement : **21 février 2025**
- Date d'avis de non-objection sur l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) et le plan de passation des marchés (PPM) : **30 avril 2025**
- Date de publication de l'Avis Général de Passation des Marchés : **07 mai 2025**

IV.1 État initial des acquisitions (démarrage du projet)

Le montant des acquisitions au titre du RACEE 2.0 s'élève à **2 369 772 UC¹** et se décline comme suit :

Désignation	Nombre de marchés	Montant UC	Montant euro
Biens	2	404 959	490 000
Services consultant firmes	7	415 868	503 200
Services consultant individuel	19	1 548 945	1 874 223
Total	28	2 369 772	2 867 423

IV.2 Activités prévues en 2025 conformément au PTBA validé

1. Renforcement de l'UDC : Recrutement d'un spécialiste en communication, d'un expert en gestion financière et comptable et de deux spécialistes en RH/formation
2. Organisation et tenue de deux comités de pilotage
3. Organisation d'un événement RACEE (séminaire de lancement officiel du projet)
4. Constitution d'un vivier d'experts en RH mais aussi d'experts dans le domaine technique
5. Redéfinition du cadre de gouvernance et de service de l'UDC
6. Révision des critères de labellisation d'excellence
7. Réalisation de 7 000 h/j de formation

IV.3 Mise en œuvre du plan de passation des marchés

Les activités suivantes ont été menées au cours du 1^{er} semestre 2025

Biens/Services	Statut par rapport au PPM (Sur le bonne voie/ en retard/ retardé de manière significative)	Situation du contrat	Commentaires

1 Montants protocole d'accord

Activité prévue au Plan de Passation des Marchés 2024 - RACEE			
Audit des comptes du RACEE au titre de l'exercice 2024	Retardé de manière significative	Contrat non signé	<ul style="list-style-type: none"> - ANO sur la liste restreinte 03/06/25 - Demande de propositions : 04/06/25 - Ouverture des propositions techniques : 04/07/25 - Demande ANO sur le rapport d'évaluation des propositions techniques : 22/07/25 - En attente ANO de la Banque sur le rapport d'analyse des propositions techniques
Activité prévue au Plan de Passation des Marchés 2025 – RACEE 2.0			
Acquisition d'un logiciel de gestion comptable et financière pour l'ASEA et le RACEE 2.0	En retard	Contrat non signé	<ul style="list-style-type: none"> - ANO sur la liste restreinte : 12/06/25 - Consultation restreinte : 16/06/25 - Ouverture des offres 30/06/25 - Offres en cours d'analyse

IV.4 Autres activités menées au cours du premier semestre 2025

Désignation	Actions menées
Recrutement du Directeur RACEE, d'un spécialiste en communication, d'un expert en gestion administrative, financière et comptable, de deux spécialistes en RH/formation et d'un assistant projet	Rédaction des TdRs et Appui à la publication des appels à candidature (Fraternité Matin, DgMarket et sites web ASEA/RACEE)
Atelier de lancement du RACEE 2.0	Préparation et organisation de la réunion
Formation des agents du secteur électrique africain	Animation du processus de sélection des centres d'excellence selon les nouveaux critères de sélection

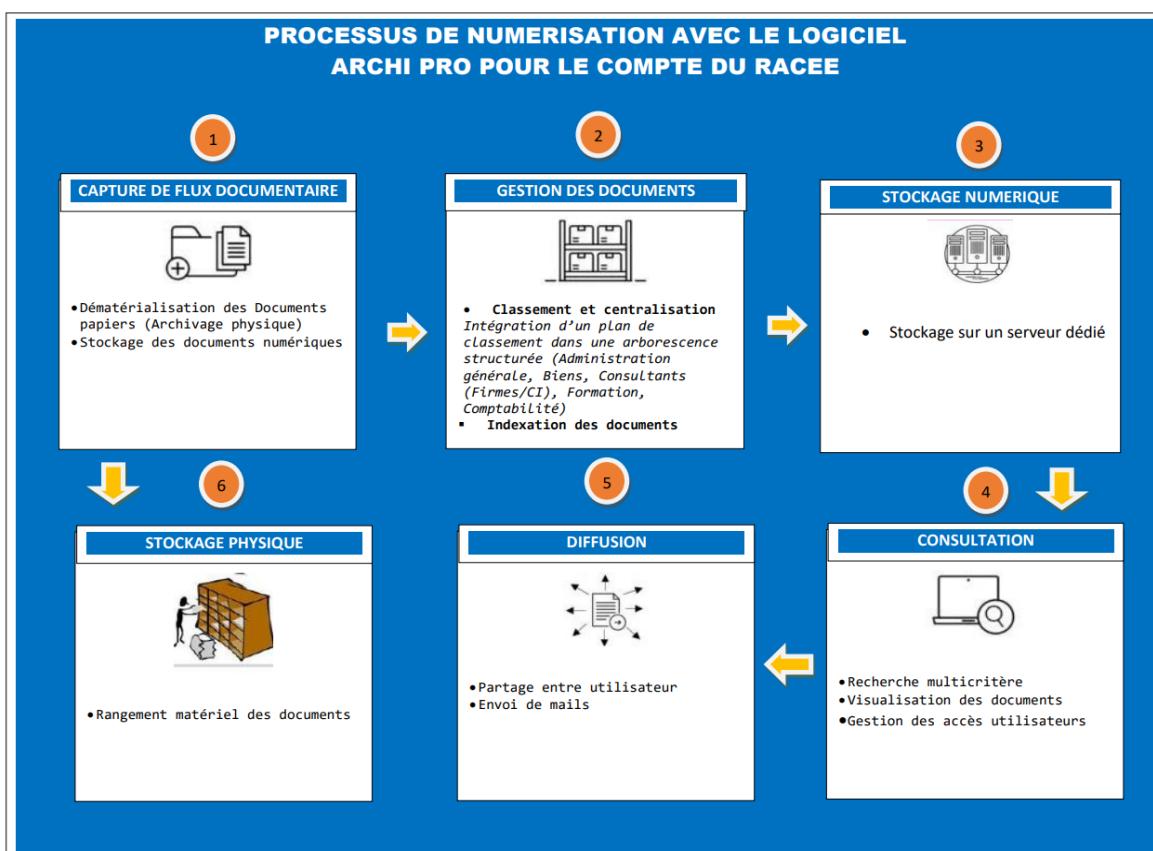
IV.5 Acquis du projet au démarrage du RACEE 2.0

ARCHIVAGE: Application ARCHIVE PRO

Acquis à la fin de la première phase du RACEE, ARCHIVE PRO est une application qui permet le stockage de documents (physique et numérique) pour faciliter la recherche et la consultation.

Cette application permet de conserver les documents organisés et sécurisés pendant de longue période de manière qu'ils puissent être facilement accessibles à long terme et utilisables lorsque cela est nécessaire, tout en respectant les exigences légales et réglementaires.

Au titre du RACEE 2.0, l'application connaîtra son plein essor à travers son exploitation déjà avec les premiers documents relatifs à la signature du protocole, signature de contrats cadres et LC et premières factures reçues et émises.



V. PERFORMANCE FINANCIERES DU RACEE 2.0



V.1 Premier appel de fonds

Suite à l'avis de non objection de la BAD sur le PTBA 2025 du RACEE 2.0 obtenu en mai 25, le 1^{er} appel de fonds d'un montant de **1 537 327 Euros** a été introduit à la BAD le 13 juin 25, décomposé par rubrique et par composante selon le tableau ci-après. Cette demande reste cependant tributaire de l'intégration du protocole d'agrément dans la plateforme de la BAD permettant le traitement de la demande.

APPEL DE FONDS 2025 PAR COMPOSANTES		Montant euro
C.1 : Renforcement de l'offre de formation du RACEE/Strengthening of the ANCEE Training Offer		5 000
C.2 : Fourniture d'un service de conseil de qualité (en RH) / Provision of a quality Advisory Service		-
C.3 : Amélioration de la gestion du RACEE (opérationnalisation et animation du réseau) / Improving the management of ANCEE		514 164
C.4 : Appui du RACEE à la formation prioritaire / ANCEE support towards prioritised training		959 035
Sous total		1 478 199
Iprévus	4%	59 128
Total projet		1 537 327

V.2 Engagements au 30 juin 25

N	Engagements pris	Montant en Euros	Observations
	Contrat de recrutement avec AfricSearch	9 909,2	1 ^{er} paiement effectué
1	1 ^{er} facture N 097/CME formation ENERCA	13 500	
2	Remboursement billets d'avion formateurs CME	7 557	
3	1 ^{er} facture N 3183/KGRTC formation EEC	5 702	
4	1 ^{er} facture N 3192/KGRTC formation ESCOM	16 145	
5	Honoraires Consultants UdC (8 mois d'arriérés)	112 120	
6	Abonnement annuel plateforme e-learning	5 000	
7	Acquisition du logiciel	10 000	
TOTAL		179 933,2	

V.3 Les factures payées

Contrat	Montant du contrat (en euro)	Montant payé	Reste à payer
AfricSearch	9 909,2	5 846,4	4 062, 8

V.4 Les factures en instance de paiement + honoraires des consultants

N	Factures en instance	Montant en Euros	Observations
1	1 ^{er} facture N 097/CME formation ENERCA	13 500	
2	Remboursement billets d'avion formateurs CME	7 557	
3	1 ^{er} facture N 3183/KGRTC formation EEC	5 702	
4	1 ^{er} facture N 3192/KGRTC formation ESCOM	16 145	
	Honoraires des consultants de l'UdC	112 120	
TOTAL		155 024	

V.5 Situation des décaissements au 30 Juin 2025 (Sur Don BAD)

Tableau : ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement BAD pour la période allant de 1 janvier au 30 juin 2025 (en euros) – **Phase A2**

Cod e	Composantes	Budget Total BAD	PREVISIONS (1 appels de fonds)	Réalisations Au 30 juin 25	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global (%)
C.1	Renforcement de l'offre de formation du RACEE	1 365 000	5 000	0	1 365 000	0
C.2	Fourniture d'un conseil de qualité	237 200	0	0	237 200	0
C.3	Coordination du RACEE	1 450 023	514 164	0	1 450 023	0
C.4	Appui du RACEE à la formation prioritaire	5 217 190	959 035	0	5 217 190	0
	ALEAS	330 777	59 128	0	330 777	0
	TOTAL	8 600 190	1 537 327	0	8 600 190	0
	FONCTIONNEMENT	6 790 213	1 478 199	0	6 790 213	0
	SERVICES	989 200	0	0	989 200	0
	BIENS	490 000	0	0	490 000	0
	ALEAS	330 777	59 128	0	330 777	0

V.6 Situation des décaissements au 30 Juin 2025 (sur Apport ASEAN)

Cod e	Composantes	Budget Total	PREVISIONS (1 appels de fonds)	Réalisations Au 30 juin 25	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global (%)
C.3	Coordination du RACEE	878 456		5 846,4	872 609,6	0,67%
	ALEAS	35 138		0	35 138	0
	TOTAL	913 594		5 846,4	907 747,6	0
	FONCTIONNEMENT	878 456		5 846,4	872 609,6	0
	SERVICES			0		0
	BIENS			0		0
	ALEAS	35 138		0	35 138	0

V. PERFORMANCE DES PARTIS PRENANTES AU RACEE 2.0

VI.1 SITUATION DES CONTRATS-CADRES SIGNES AVEC LES CDE :

La situation de mise en place des contrats cadre avec les centres d'excellence couvrant toute la période du projet et devant remplacer les contrats de formation habituels prend plus de temps que prévu, malgré nos multitudes de relances.

En effet, après trois mois de l'envoi des projets de contrats pour avis, seuls quatre CdEs sur dix ont pu signer les contrats cadre les concernant.

La situation mise à jour est reprise dans le tableau ci-dessous :

N	CENTRE D'EXCELLENCE RACEE	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	OBSERVATIONS
1	CIE/CME (Côte d'Ivoire)	19/05/2025	Contrat non signé	Contrat amendé par la CIE avec ajout des articles supplémentaires, en cours d'examen par la CIE, et retransmis à la validation de l'UdC-RACEE le 30/07/2025
2	KGRTC (Zambie)	19/05/2025	Contrat Signé le 20/06/2025	Mise en œuvre des formations
3	EEHC (Égypte)	19/05/2025	Contrat Signé le 16/07/2025	Mise en œuvre du planning des formations
4	CSTE/ONEE (Maroc)	19/05/2025	Contrat non signé	Contrat amendé par le CSTE et retransmis à la validation du RACEE le 18/07/2025
5	CFPK/STEG. (Tunisie)	19/05/2025	Contrat Signé le 11/08/2025	Mise en œuvre du planning des formations
6	NAPTIN (Nigéria)	19/05/2025	Contrat Signé le 18/06/2025	Mise en œuvre du planning des formations
7	SONELGAZ-SERVICES (Algérie)	19/05/2025	Contrat non signé	En attente retour de SONELGAZ-SERVICES
8	KGTC /KENGEN	19/05/2025	Contrat non signé	En attente de la signature de KGTC
9	VRA (Ghana)	19/05/2025	Contrat non signé	Contrat amendé, à la signature de VRA
10	EAL (Afrique du Sud)	19/05/2025	Contrat non signé	Contrat amendé, à la signature de EAL

A l'effet de faciliter la célérité des formations avec les CdE et les SdE, l'UdC-RACEE a opté pour la mise en place de contrats cadre aussi bien avec les CdE qu'avec les SdE. Aussi sur les 10 CdE partenaires du réseau ayant reçu les projets de contrat-cadre depuis le 19/05/2025 seulement 4 contrats-cadres ont été signés à ce jour. Un contrat-cadre sur quatre au titre des centres francophones notamment le **CFPK/STEG** (Tunisie) et 3 contrats-cadre sur six au titre des centres anglophones notamment **KGRTC** (Zambie), **EEHC** (Egypte) et **NAPTIN** (Nigéria).

6 contrats restent encore en attente de signature, ce qui initiera la mise en œuvre des formations.

Toutefois, le retard constaté pour la signature des contrats avec les CdE a impacté considérablement la mise en œuvre et le démarrage des programmes de formation avec les SdE. Comme l'indique le tableau ci-dessus.

CONCLUSION

L'achèvement du processus de recrutement de l'équipe de l'UDC, le déroulement de la formation prévue par la BAD à l'intention de l'équipe renforcée permettront sans nul doute de stabiliser l'équipe et lui permettre désormais de se concentrer sur ses missions.

L'aboutissement du processus de mise en place de contrats cadre avec l'ensemble des intervenants et acteurs permettra aussi de booster les réalisations en matière de formation.

Le lancement effectif d'une nouvelle démarche dans l'affectation des formations et son ajustement périodique donnera aussi plus de visibilité dans le traitement des affaires et certainement plus de transparence.

La participation de l'UDC à des évènements thématiques régionaux et internationaux sur les préoccupations du secteur favorisera le développement de partenariats et aidera à mettre en place des plans d'action, feuilles de route et autres plans de travail pour réussir les différents cycles inscrits dans le programme du projet.

Aussi, la souscription à des plateformes thématiques et d'enseignement en ligne permettra au réseau d'introduire de nouveaux modules de formation qui seront mis à la disposition des clients tout en facilitant l'accès, les inscriptions et le suivi.

Enfin, le renforcement de la communication et la diversification de ses outils permettra de toucher un plus grand nombre d'acteurs dans le secteur et positionnera le RACEE comme un outil incontournable en Afrique dans le renforcement des capacités, le conseil RH et l'assistance technique aux sociétés.

Le démarrage plutôt encourageant des activités et le nombre important de demandes de formation traité et validé laisse croire que le deuxième semestre de l'année en cours et l'année 2026 seront plus significatifs en termes de résultats.

Le Directeur Général



Ing. Abel Didier TELLA

ANNEXES

III.4.1.3-1 Synthèse du traitement des demandes de formation

SDE ET NBRE DE THEMES REÇUS	NBRE DE THEMES RETENUS	CDE SOLLICITES	NBRE DE CDE AYANT SOUMISSIONNÉS	Cde	NBRE DE THEMES RECUS DES CDE	NBRE DE THEMES AFFECTES	NBRE DE PERS	HOMME	FEMME	N LETTRE DE COMMANDE AVEC LE Cde	NBRE h/J	MONTANT DU CONTRAT DE FORMATION AVEC LES CDE	MONTANT DU CONTRAT DE FORMATION AVEC LA SDE	SUBVENTION RACEE
NIGELEC				CFPK-STEG	21	14	225			N 1/1 BIS	1150	58500	60045	43050
				CME-CIE	18	4	80			N 2/2 BIS	400	12000	12360	8400
				CSTE-ONEE	4	5	53			N 3/3 BIS	80	12250	12639	8365
				SONELGAZ-SERVICES	18	0	0			-	-	-	-	-
32	32	10	4	TOTAL		23	358	-	-		1630	82750	85044	59815
PAESC-COMORES				CFPK-STEG	19	11	95			N 4/4 BIS	475	42600	44428	24320
				CSTE-ONEE	19	5	30			N 5/5 BIS	91	13690	14116	9433
				SONELGAZ-SERVICES	17	3	50			N 6/6 BIS	250	12245	12857	6123
				CME-CIE	6	0				-	-	-	-	-
19	19	10	4	TOTAL		19	175	-	-		816	68535	71401	39876
ESCOM				KGRTC	39	20	128				845	134370	139735	80724
				NAPTIN	7	5	28				140	21800	22890	10900
				EEHC	10	8	57				285	54700	57435	27350
				VRA ACADEMY	15	6	32				160	40000	41350	26500
91	91	10	5	TOTAL		39	245				1430	250870	261410	145474
ZESCO				KGRTC	8	2	30			N 11/11 BIS	200	15000	15750	7500
				NAPTIN	2	2	20			N 12/12 BIS	100	8900	9345	4450
				EEHC	2	-				N 13/13 BIS	250	10500	10885	6650
				VRA ACADEMY	8	2	30			N 14/14 BIS	50	3795	3925	2498
9	9	10	6		8	106					600	38195	39905	21098
EGENCO				KGRTC	21	10	15			N 1/1 BIS	75	20025	21026	10013
				NAPTIN	2	1	4			N 2/2 BIS	20	4080	4284	2040
				EEHC	2	-				N 3/3 BIS	300	57000	58748	39520
				VRA ACADEMY	20	10	30			-	-	-	-	-
26	26	10	5		21	48					395	81105	84058	51573
NAWEC				KGRTC	28	4	22	17	5	N 18/18 BIS	160	24345	25562	12173
				NAPTIN	19	15	106	70	36	N 19/19 BIS	530	96250	99634	62409
				EEHC	18	1	4	3	1	N 20/20 BIS	20	6000	6180	4200
				VRA ACADEMY	22	8	32	17	11	N 21/21 BIS	160	30500	31480	20700
48	48	10	5		28	164	107	53			870	157095	162856	99482
ZESA				KGRTC	17	2	5				25	6675	7009	3338
				NAPTIN	7	6	82				500	29120	30501	15310
				EEHC	11	7	26				118	9440	9912	4720
				VRA ACADEMY	21	15	58				415	44900	46953	24370
100	50	10	5		32	191					1140	97522	102131	51432
EDG				CFPK-STEG	13	11	110	62	48		540	49100	50781	32290
				CSTE-ONEE	-							-	-	-
				SONELGAZ-SERVICES	16	2	14	7	7		70	20340	21040	13338
				CME-CIE	14	5	160	85	75		600	34416	35777	20808
20	20	10	4		18	284	154	130			1210	103856	107598	66436
EDM				KGRTC	17	4	80				500	25000	26250	12500
				NAPTIN	11	7	140				700	34650	36383	17325
				EEHC	13	5	100				500	30000	31500	15000
				VRA ACADEMY	11	1	20				100	3500	3675	1750
17	17	10	4		17	340					1800	93150	97808	46575
TCN				KGRTC	12	1	20	10	10		100	4000	4040	3600
				NAPTIN	12	10	155	106	49		775	132750	137313	87125
				EEHC	12	-	-				50	11500	11845	8050
				VRA ACADEMY	8	1	10	7	3			-	-	-
12	12	10	4		12	185	123	62			925	148250	153198	98775
EEC				KGRTC	12	11	84	16	4		400	54355	56939	28513
				NAPTIN	17	10	49	37	12		240	33690	35252	18069
				EEHC	12	1	3	3	-		15	3810	4001	1905
				VRA ACADEMY	14	2	17	17	-		85	6000	6250	3500
24	24	10	4		24	153	73	16			740	97855	102442	51987
CEB				CFPK-STEG	5	1	20				100	7000	7350	3500
				CSTE-ONEE	-							-	-	-
				SONELGAZ-SERVICES	5	1	4				20	4400	4620	2200
				CME-CIE	5	4	56				224	38466	40389	19233
6	6	10	4		6	80					344	49866	52359	24933
UEGCL				KGRTC	14	-	-					-	-	-
				NAPTIN	15	6	38	22	16		190	25160	25895	17808
				EEHC	7	1	15	9	6		75	6000	6060	5400
				VRA ACADEMY	13	9	58	29	29		290	31500	32305	23450
15	16	10	4		16	111					555	62660	64260	46658
RNT				KGRTC	19	5	85				425	25000		
				NAPTIN	20	13	139				695	62930		
				EEHC	1	1	10				50			
				VRA ACADEMY	5	3	65				325	10500		
26	26	10	4		22	298					1495	98430		
KENG				KGRTC	17	9	180				900	45000		
				NAPTIN	17	9	180				1000	36900		
				EEHC	6	-								
				VRA ACADEMY	6	-								
78	26	10	4		18	360					1900	81900		
SEHC				EEHC	21	21	150				734	186580		
31	21		1		21	150					734	186580		
555	443				-	324	3244	457	261		16584	1698619	1384470	804114
				VRA ACADEMY	5	3	65				325	10500		47%
	RNT	26	10	4		23	299				1495	98430		
				KGRTC	17	9	180				900	45000		
				NAPTIN	17	9	180				1000	36900		
				EEHC	6	-								
				VRA ACADEMY	6	-								
	78	26	10	4		18	360				1900	81900		

Annexe 2. Résolutions du comité de pilotage du RACEE 2.0

Les membres du Comité de Pilotage du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité se sont réunis le lundi 14 avril 2025 à ABIDJAN Côte d'Ivoire lors du séminaire de lancement officiel de la deuxième phase du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité, dénommée RACEE 2.0. Les invitations envoyées par le Secrétariat Général aux membres du Comité de Pilotage ont donné lieu à la participation des membres suivants :

Membres présents (08):

1. M. Abel Didier TELLA, Directeur Général de l'ASEA, Président
2. M Davies CHINKUSU, Directeur de KGRTC, Centre d'Excellence membre du Réseau
3. M. Youssef KETTANI, Directeur de la formation au CSTE, Centre d'Excellence membre du Réseau
4. M. Ahmed NAGODE, Directeur général de NAPTIN, du Centre d'Excellence membre du Réseau
5. M. EBOUA Attié Louis, Directeur du CME, Centre d'Excellence membre du Réseau
6. M. Achraf HANOUFI, Directeur général de la formation, représentant EEHC, Centre d'excellence membre du Réseau
7. M. Kingsley GYAMFY, Directeur de formation professionnelle de VRA Academy, Centre d'excellence membre du Réseau
8. Mme. Leila BOUTERRA, DRH STEG représentant CFPK centre d'excellence membre du Réseau
9. M. WAMBUGU Paul, responsable des investissements à KENGEN, représentant GTC centre d'excellence membre du Réseau
10. M. Abdoulaye DIA, Secrétaire Général du Système d'Echange Energie Ouest Africain (WAPP), représentant les Pools Energétiques Régionaux
11. M. Ibrahima KONATE, Chef Division PESD, Représentant de la BAD
12. Mme Liezl HARMSE, Responsable projet RACEE 2.0, Représentant de la BAD
13. M.PAPA Daouda, chef de projet, Représentant de la BAD
14. M. Assane Diop, Ingénieur de projet, Représentant de la BAD

Membre ayant participé en ligne (01)

1. Mme. Tryphosa BOIKHUTSO, Responsable de la formation d'ESKOM Academy of Learning, Afrique du Sud, centre d'excellence membre du Réseau

Membre absent excusé (01) :

1. Mme Berrouba Zhor, Responsable de SONELGAZ Services, Algérie, centre d'excellence membre du Réseau

Le 1er COPIL constate la participation des membres qui le constituent et adopte les instruments juridiques suivants :

- La charte du RACEE
- Le protocole d'adhésion du RACEE
- Le modèle de contrat de consultant du RACEE

Avec les modifications apportées et présentées séance tenante, ainsi que le manuel de procédures de gestions des activités mis à jour sous réserve de la non-objection du bailleur de fonds sur le document soumis à son appréciation.

A l'issue des présentations et des débats qui ont suivi, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Résolution N°01/2025 : Lancement officiel du RACEE 2.0

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025, constate la participation de ses membres et adopte les instruments juridiques du RACEE assortis des modifications mentionnées dans la présentation.

Résolution N°02/2025 : Adoption du plan de travail budgétisé au titre de l'exercice 2025

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025, adopte le plan de travail budgétisé au titre de l'exercice 2025 de l'Unité de coordination du RACEE pour un montant de 1 719 697 Euros ainsi que le plan d'action y relatif sous réserve de la non-objection de BAD.

Résolution N°03/2025 : Adoption du plan de passation des marchés au titre de l'exercice 2025

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025, adopte le plan de passation des marchés au titre de l'exercice 2025 de l'Unité de coordination du RACEE.

Résolution N°04/2025 : Validation du mécanisme de subvention des formations au titre du RACEE 2.0

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025, adopte le mécanisme d'octroi de subvention présenté par l'UDC et valide son application au titre du RACEE 2.0.

Résolution N°05/2025 : Validation du manuel de procédure du RACEE

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025, adopte les Ajustements apportés au manuel de procédures, sous réserve de l'avis de non-objection de la BAD.

Résolution N°06/2025 : Tenue du prochain comité de pilotage du RACEE

Le Comité de pilotage réuni en sa 1ère session tenue à Abidjan le 14 avril 2025 adopte que la deuxième session statutaire du comité de pilotage du RACEE se tienne dans la période du quatrième trimestre 2025 au Maroc sous réserve de la confirmation des Responsables de l'ONEE/CSTE.